

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 » — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 14 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 13 minutes du matin, Poste.
9 — 04 — — Omnibus.
2 — 21 — — soir, Omnibus.
4 — 13 — — Express.
7 — 13 — — Omnibus.
Le train des samedis part d'Angers à 5 h. 20 m. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 41 m.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 25 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
7 — 55 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
11 — 56 — — Omnibus-Mixte.
5 — 52 — — soir, Omnibus.
9 — 59 — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR.

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.
Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

Le *Moniteur*, dans son bulletin, fait connaître en ces termes la situation financière de la Prusse et l'état des négociations avec l'électeur de Hesse et le duc de Nassau :

« On a calculé que les dépenses de toutes sortes que la dernière guerre aura coûtées à la Prusse s'élèveront à environ 400 millions de francs. L'Etat se trouvait en possession de réserves métalliques et de valeurs qui ont été négociées et qui forment un ensemble total de 100 millions de francs environ.

» Les contributions de guerre imposées représentent 170 millions, répartis entre l'Autriche, la Bavière, le Wurtemberg et Bade.

» La somme que devront payer le royaume de Saxe et la Hesse-Darmstadt n'est pas encore fixée.

» La ville de Francfort a déjà versé en argent ou en réquisitions 15 millions de francs. Mais comme, d'un autre côté, l'intention du gouvernement prussien est de reconstituer le Trésor qui renfermait une somme d'environ 75 millions de francs, il paraît probable qu'on se trouvera dans la nécessité d'avoir recours à un emprunt.

» Le cabinet de Berlin est en négociations avec l'électeur de Hesse et avec le duc de Nassau, afin d'amener ces princes à renoncer volontairement à la souveraineté de leurs Etats; moyennant cet acquiescement aux faits accomplis, leurs fortunes patrimoniales leur seraient conservées.

Il se confirme de plus en plus que le roi de

Saxe serait résolu à ne point accepter les conditions que veut lui imposer le cabinet de Berlin.

M. de Bismark serait décidé à prononcer la déchéance de la ligne royale (la ligne Albertine) au profit de la ligne Ernestine.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler, à ce sujet, que les hésitations du gouvernement prussien pour décider du sort de la Saxe avaient été attribuées à l'influence qu'aurait exercée le gouvernement français auprès du roi Guillaume en faveur du roi de Saxe actuel.

La *Gazette de Vienne* dit dans son bulletin : « Des organes de l'Allemagne méridionale parlent d'une rupture de traité, commise par l'Autriche, vis-à-vis de la Bavière. En se fondant sur un passage d'un discours de M. de Pfordten, des journaux lui prêtent certainement un sens erroné. Le gouvernement bavarois sait très-bien que la Prusse s'est expressément refusée à entrer en négociations pour la paix avec l'Autriche et ses alliés, et qu'elle a insisté pour traiter séparément avec chacun des belligérants. Le gouvernement bavarois sait également très-bien que, de son côté, l'Autriche n'a nullement été encouragée à continuer la guerre.

Le *Fremdenblatt*, de Vienne, apprend que l'intendance militaire saxonne a renouvelé, pour deux mois, ses contrats d'approvisionnement avec les fournisseurs autrichiens. Une partie de l'armée saxonne sera placée sur la frontière hongroise, ce qui indique des relations toujours incertaines et non réglées entre la Prusse et la Saxe.

La *Nouvelle Presse* déclare prématurée la nouvelle que les négociations ont déjà commencé pour la conclusion d'un traité de paix entre l'Autriche et l'Italie. Des pourparlers ont eu lieu, mais les négociations formelles n'ont pas encore commencé.

M. Odo Russell, l'agent diplomatique officieux de l'Angleterre en Italie, est arrivé lundi matin à Londres, après avoir eu à Rome plusieurs entrevues avec le cardinal Antonelli. « On attribue, dit l'*International*, quelque importance à l'arrivée imprévue de ce diplomate.

L'*International* annonce que le gouvernement anglais a reçu une dépêche du ministre britannique à Athènes, par laquelle il l'informe de la situation critique dans laquelle se trouve le royaume de Grèce. On s'y attend à un soulèvement général des provinces grecques appartenant à la Turquie.

Le chef du Foreign-Office a reçu, d'autre part, une note diplomatique du ministre des affaires étrangères de Grèce pour appeler l'attention des puissances protectrices sur les dangers qui menacent la nouvelle dynastie et l'ordre public, si le cabinet du roi Georges restait absolument neutre, au milieu du mouvement national qui règne dans les provinces helléniques. Le ministre grec demande aux puissances protectrices de convoquer, dans des comices, toutes les populations grecques qui se trouvent actuellement sous la domination de la Porte-Ottomane, et de leur permettre de se prononcer sur leur sort, à l'aide du suffrage universel.

Les dernières nouvelles de Syrie portent que le pays est tranquille, ainsi que le Liban.

Le gouverneur-général a fait embarquer à Beyrouth, sur la corvette à vapeur *Taif*, de la marine ottomane, les seize chefs principaux dont la présence pouvait être dangereuse. Ils ont été transportés à Tripoli, où ils seront internés pendant un an. Le nombre des prisonniers remis en liberté à la demande des consuls est d'environ quatre-vingts. Par mesure de précaution, Daoud-Pacha a fait occuper le Kesrouan par un bataillon de chasseurs de la garnison de Beyrouth.

Voici l'article du *Journal de Saint-Petersbourg* qui nous a été signalé par le télégraphe :

« Les journaux étrangers se préoccupent de l'attitude du cabinet de Saint-Petersbourg en présence des faits qui s'accomplissent en Allemagne. Les uns affirment que le gouvernement impérial a élevé des protestations; les autres soutiennent, au contraire, qu'il a souscrit, sans réserve, aux agrandissements de la Prusse.

» La contradiction flagrante de ces deux versions atteste que ni l'une ni l'autre n'est conforme à la vérité.

» Nous ne mentionnerons pas ce qui se dit sur le but et le résultat de la mission de M. le général de Manteuffel à Saint-Petersbourg. Il est clair que les correspondants étrangers n'ont pas été dans la confidence.

» Ils auraient pu s'épargner ces frais d'imagination en se bornant à constater les faits positifs.

FEUILLETON.

50

L'HOMME AU CHIEN MUET
Par M. Prosper Vialon.

DEUXIÈME VOLUME.
(Suite.)

VII. — LES JAPPEMENTS D'ALARME ET LA CHASSE DU MAÎTRE DES SAPINS.

L'hiver est dans toute sa force, les pêcheurs de la vigne de M. Des Torranches semblent être des arbres nains, tant la neige amoncelée sur le sol se rapproche de leurs rameaux.

Sur les montagnes, les vieux sapins ne peuvent plus résister à l'ouragan; le poids des glaçons qui les couvrent fait éclater leurs tiges. La terre, réduite à l'état de rocher, conserve une partie de leurs troncs, mais leurs couronnes, détachées avec fracas, roulent dans les précipices, brisant sur leur passage tous les jeunes arbres.

A chaque nouvelle tourmente le vieillard prête anxieusement l'oreille, et, secouant la tête, dit tristement :

— Cette hivernée est désastreuse pour mon bien !

La campagne est déserte, l'homme n'ose plus se risquer dans les chemins où la neige, poussée par le vent, cache des abîmes. D'Hascher seul, de temps à autre, vient aux Sapins.

Pendant la nuit, les loups hurlent la faim autour des habitations, et leur voisinage exaspère si fort la redoutable meute du maître des Sapins, que le vieillard, depuis quelques jours, veille dans le pavillon du comte de Treffeux.

Là il est plus à portée de calmer ses chiens, dont les jappements irritent Mme Des Torranches, et il se trouve en même temps plus éloigné de sa femme, qui, prise d'un rhumatisme, n'est pas endurante.

Un soir donc, vers neuf heures à peu près, le vieillard, installé depuis quelque temps dans le pavillon, les pieds étendus sur les chenets, ayant entre ses doigts une prise, entre ses jambes Bouscara qui, par quelques caresses, s'était fait bien accueillir par l'officier, M. Des Torranches, disons-nous, reprit avec quelque émotion :

— Ce que vous venez de me raconter est, assurément, fort bizarre; plus touchant encore qu'autre chose, ce pauvre diable, traqué partout, chassé de

la chambre rouge, parce que vous vous y installez, découvert dans les ruines, obligé, par un temps pareil, de chercher d'autres abris...

..... Et puis, voyez-vous, Emile, dit le vieillard en passant la main sur la tête de Bouscara, je plains toujours celui à qui l'on tue son chien. . . . Qui diable peut être cet inconnu ? Eh ! fourche ! Lucien Arnould, précisément à la recherche d'un être mystérieux, bâtrait sur tout ceci une intéressante nouvelle... c'est à tracer le fantastique qu'excelle le jeune écrivain...

— N'excelle-t-il qu'en cela ?

M. Des Torranches sourit avec finesse en examinant le maître de Treffeux.

— Avez-vous remarqué dans ses livres, poursuivait-il, quel mouvement il donne à ces êtres fantastiques qui donnent froid, tant ils sont près de la réalité ?..

— Lucien Arnould est mon poète, repartit le jeune comte; chercher chez moi une approbation pour lui, est donc tendre une main avide dans un sac rempli d'or.

— C'est vrai, répondit malicieusement le vieillard, je l'avais presque oublié.

— Véritablement, reprit avec quelque impatience

le commandant, vous ne rendez pas, à l'écrivain de vos montagnes, la justice qui lui est due; cette parcimonie d'équité sur lui peut aller à un autre, mais ne saurait vous convenir; les grandes intelligences sont sœurs; chaque fois que vous frappez Lucien Arnould, vous commettez un fratricide.

— Fratricide ! le mot est fort, dit avec une satisfaction mal déguisée le maître des Sapins; je ne suis pas l'ennemi de Lucien; je l'estime au fond ce qu'il vaut...

— Une fois pour toutes, dites-le donc !

— Pourquoi ne le dirais-je pas ? répliqua le vieillard; entre Lucien et moi, quoi que vous pensiez, il ne peut y avoir cette similitude qui, quelquefois, fait naître de la jalousie... Pourquoi serais-je jaloux du jeune Arnould ?

Je ne suis plus de ce monde, ma partie est finie, et bientôt je vais tendre ma chaise à un autre... Rien de Lucien ne doit donc m'offusquer... Eh bien ! malgré cela, je m'irrite en pensant que le nom de cet enfant, que j'ai vu ne marchant pas, vivra, à travers les siècles, tandis que mon souvenir dormira au milieu des orties...

Une chose aussi, touchant Lucien Arnould, m'exaspère, poursuivit M. Des Torranches, dont le

» Or, les seuls faits positifs sont : que le gouvernement impérial avait proposé aux cours neutres de réclamer la participation de l'Europe à l'examen des modifications territoriales et politiques apportées à l'équilibre fondé sur des traités signés en commun ; que cette proposition n'a pas été appuyée par les autres cabinets ; que le principe de la solidarité européenne se trouvant écarté, pour le moment, par les puissances mêmes dont l'accord constitue essentiellement cette solidarité, le gouvernement impérial s'est abstenu ; son jugement et les droits de la Russie comme grande puissance européenne restent réservés ; son action est libre. Les intérêts nationaux de la Russie en demeurent la seule règle.

» Hors de là, tout ce qu'on publie sur l'attitude du cabinet de Saint-Petersbourg n'est que conjecture sans fondement. »

La *Lombardia*, de Milan, reproduit une lettre adressée par M. le syndic de Monza au président du conseil, au sujet de la couronne de fer qu'il s'agit de réclamer à l'Autriche, et la réponse de M. le baron Ricasoli.

Nous reproduisons ces deux documents :

Municipalité de Monza.

Monza, 10 août.

A Son Excellence le président du conseil des ministres du royaume d'Italie.

Dans la prévision que l'armistice signé entre l'Italie et l'Autriche puisse conduire à un accommodement entre les deux puissances belligérantes, le soussigné ne doutant pas que, l'importante question des frontières nationales une fois réglée, on ne demande compte à l'Autriche au moins des spoliations qu'il est possible de réparer, pense que le moment est venu de rappeler au gouvernement que, peu de temps avant la guerre de 1859, la couronne de fer et une coupe très-précieuse connue sous la dénomination de coupe de saphir, appartenant au trésor de la basilique de San Giovanni Battista, ont été emportés de Monza.

Quoique de nos jours la couronne ait fort perdu de sa valeur, en tant que symbole de la souveraineté, qui maintenant repose sur la libre volonté de la nation, elle est incontestablement un des monuments les plus précieux de l'histoire italienne, et même l'unique emblème politique italien qui ait une importance historique de nature à balancer celle des célèbres couronnes de Saint-Etienne, de France et d'Allemagne, sans parler de sa supériorité au point de vue de l'idée religieuse que la tradition pieuse y attache.

L'Italie ne doit donc pas permettre qu'un pareil monument de son passé, plus ou moins glorieux, mais toujours mémorable, reste au pouvoir d'un monarque étranger, d'autant plus que ce monument a toujours eu une significa-

tion de légitime souveraineté sur ce pays, qui désormais ne reconnaît plus ce principe qu'en lui-même.

Le soussigné croit donc interpréter un désir de tous les Italiens en demandant que la couronne de fer soit restituée à son siège, et il ne pourrait du moins en aucune façon se dispenser de se rendre auprès du gouvernement du roi l'interprète des droits de légitime possession inhérents à la basilique de Monza, droits qui ont été négligés en 1859, comme aussi des vœux de la ville qu'il a l'honneur de représenter, laquelle a mis depuis des siècles sa plus grande gloire dans ce monument qui lui a été ravi.

Dans la confiance que cette représentation atteindra le but désiré, et en se réservant de transmettre avec la plus grande sollicitude tous les documents opportuns, le soussigné se met aux ordres de Votre Excellence.

UBORDI DE CAPEI, syndic.

Ministère de l'intérieur.

Florence, 16 août 1866.

Monsieur,

Pénétré des justes désirs exprimés par votre honorable lettre du 18 août et partageant votre amour et votre respect pour les gloires de notre pays, je ferai tous mes efforts pour que, dans les conférences pour la paix, on réclame efficacement, avec les autres objets récemment enlevés par les Autrichiens, la restitution de la coupe de saphir et plus spécialement celle de la couronne de fer, précieux monument de l'histoire italienne et gloire unique de l'insigne basilique de Monza.

J'ai l'honneur de me dire, avec l'estime la plus profonde, votre très-dévoûé,

RICASOLI.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Nouvelles Diverses.

Le *Moniteur* annonce que l'Impératrice et le Prince Impérial sont arrivés dimanche, à une heure et demie du matin, à Biarritz.

La santé de Sa Majesté et celle de Son Altesse Impériale étaient excellentes.

— On écrit de Toulon que la légion romaine a reçu l'ordre de se tenir prête à partir le 12 septembre pour Civita-Vecchia. Elle s'embarquera à Antibes sur la frégate à vapeur l'*Eldorado*, qui sera expédiée de Toulon pour remplir cette mission.

— M. de Moustier, le nouveau ministre des affaires étrangères, n'a pas encore quitté Constantinople. Il n'est attendu à Paris que vers le 18 de ce mois.

— M. Drouyn de Lhuys a quitté l'hôtel du ministère des affaires étrangères et Paris, pour faire un voyage d'un mois à l'étranger avec M^{me} Drouyn de Lhuys.

— Vous désirez que je vous sollicite, répondit en souriant le jeune homme : soyez donc satisfait, je vous demande positivement ces observations...

— Elles ne sont pas d'un grand intérêt pour vous, répartit le vieillard ; que Jétiot vienne d'un endroit ou d'un autre, le fait, quel qu'il soit, pour vous, n'est pas très-important, l'essentiel est, il me semble, qu'un aventurier soit délogé de Treffieux.

— Vous avez sur cet homme quelques idées que vous ne dites pas, répliqua le commandant.

— Des idées ? c'est possible, répondit en humant sa prise le maître des Sapins : comme Lucien Arnould, je suis peut-être à la recherche d'un être mystérieux.

Un sourd grondement de Bouscara arrêta court M. Des Torranches.

— Qu'as-tu donc, grande bête ? dit le vieillard, qui prit dans ses deux mains l'énorme tête griffonne de son chien.

— Il y a déjà quelques instants qu'il est aux écoutes, fit observer le jeune comte.

L'œil du molosse brillait, tourné du côté de la porte ; son nez se remuait. Bouscara éventait quelque chose qui ne lui plaisait point, car son poil long et rude se hérissait.

Avant de partir, le nouveau membre du conseil privé s'est installé dans l'hôtel qu'il a fait construire sur le boulevard de l'Alma.

— On annonce que M. de Savigny, ex-ministre de Prusse à la Diète, va être nommé ambassadeur de Prusse à Paris, en remplacement de M. de Goltz, qui serait appelé à l'ambassade de Vienne.

Dans ce remaniement diplomatique, M. le baron de Werther, ancien ambassadeur de Prusse à Vienne, deviendrait directeur-général du ministère des affaires étrangères à Berlin.

— UN NUAGE DE PUCES. — Barbezieux vient d'être victime d'une singulière invasion : un nuage de puces s'est abattu sur cette ville. Le *Narrateur* rapporte que plusieurs personnes ont été pour ainsi dire enveloppées par des milliers de ces incommodes petits suceurs, qui s'attachaient à la peau avec une tenacité telle, que c'est à peine si l'on pouvait les en détacher avec les doigts, et qui étaient en si grand nombre que les vêtements blancs paraissaient comme mouchetés à la Benoiton. Toutefois les voyageurs futurs peuvent se rassurer, « ce phénomène n'a été fort heureusement que de peu de durée, car au bout de cinq minutes, tous les aptères avaient disparu, emportés sans doute, comme ils étaient venus, par une forte rafale de vent du midi. »

— POÉSIE DE CIRCONSTANCE. — L'été de 1866, si maussade et si pluvieux, rappelle celui de 1861, qui donna naissance, dans un de nos petits théâtres, à une revue restée célèbre sous le titre de *Gare l'Eau !* et dans laquelle on chantait ce couplet macaronique :

Il a tant plu
Qu'on ne sait plus
Pendant quel mois il a l'plus plu,
Mais le plus sûr, c'est qu'au surplus
S'il eut moins plu,
Ça m'eût plus plu.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Le conseil général de Maine-et-Loire, s'associant à la pensée qui a entraîné les conseils généraux à voter à S. M. l'Impératrice une adresse pour la féliciter du courage héroïque avec lequel elle avait accompli ses devoirs d'impératrice et de première sœur de charité de France, a fait parvenir à notre noble et gracieuse souveraine l'adresse suivante :

« La France aime l'héroïsme. Le voyage d'Amiens, au moment où l'épidémie exerçait dans cette ville ses ravages les plus douloureux, a été accueilli dans tout le pays avec un frémissement sympathique, et restera dans l'histoire comme une grande leçon d'un grand exemple de courage chrétien. »

» Le conseil général est l'interprète des sentiments unanimes de la population de

« Maine-et-Loire en déposant à cette occasion aux pieds de Sa Majesté l'Impératrice l'hommage de sa vive et respectueuse admiration. »

Dès la réception de cette adresse, S. M. le ministre de l'intérieur s'est empressé d'adresser à M. le Préfet une lettre ainsi conçue :

« Paris, le 1^{er} septembre 1866.

» Le ministre de l'intérieur à M. le Préfet de Maine-et-Loire.

» L'Impératrice est profondément touchée des témoignages de sympathie qui lui ont été donnés par les conseils généraux. »
» D'après les ordres que Sa Majesté a daigné me laisser ce matin avant son départ, je vous prie d'être auprès du conseil général l'interprète de ses sentiments de sincère gratitude. »

On lit dans le *Mémorial des Deux-Sèvres* : « Samedi dernier, sur les 8 heures de la nuit, un tremblement de terre s'est fait sentir à Niort. Le bruit, pareil à celui d'un train du chemin de fer en marche, a duré quelques secondes et a groupé aussitôt la population dans différents quartiers. Les secousses paraissent venir de l'ouest. Nous ignorons qu'un volcan sous-marin est en travail. Les savants nous édifieront sans doute sur ce sujet. Par un phénomène aurait été observé, dit-on, à Saint-Maixent et à la Mothe-Saint-Heraye. »

Lundi dernier, M. Clément, épiciier, rue du Commerce, à Tours, avait mangé, à son repas du soir, une certaine quantité de champignons. Vers trois heures du matin, il ressentit de violentes coliques, auxquelles vinrent se joindre bientôt d'autres symptômes d'empoisonnement. Deux médecins furent appelés pour donner des soins au malade ; mais tous les secours de l'art furent impuissants à arrêter les progrès du mal.

M. Clément a succombé, jeudi matin, vers trois heures, à la suite de cruelles souffrances. Sa petite fille et une journalière qui avaient mangé du pain trempé dans le plat de champignons ont été heureusement quittes pour une légère indisposition.

Nous avons déjà annoncé que Saumur sera peut-être appelé à entendre M^{lle} Carlotta Patti. Voici un compte-rendu d'un concert de cette virtuose à Boulogne-sur-Mer, qui fera connaître cette habile cantatrice, et qui sera lu avec plaisir :

Je l'ai entendue, enfin, cette virtuose étrangère, depuis des années, remplissait de son nom les feuilles anglaises, belges, hollandaises, allemandes, sans oser entamer la France et affronter le public parisien.

M^{lle} Carlotta Patti avait peur ; elle avait voulu parler si souvent des caprices, des sé-

regard et la voix se plaignaient ; c'est quand d'Hascher me dit que je n'ai pas le droit de juger un pareil écrivain...

Eh ! fourche ! je le juge ce qu'il est : une plume à la main, il grandit à chaque ligne, je le sais bien... Son style est grand et fort, harmonieux et entraînant ; il chante ou il pleure, il émerveille ou attendrit... Il est magique, comme l'a dit la jeune comtesse de Manzat... magique, le mot est... Que diable ai-je donc dit ? fit le vieillard ; le manque de mémoire expose souvent à employer un mot pour un autre... Le jeune Arnould a du talent, mais ôtez-lui sa plume, et je ne le craindrai pas...

C'était la première fois que l'officier entendait le maître des Sapins, sinon se rendre justice, du moins émettre son opinion sur la valeur qu'il se supposait : aussi le comte le considéra-t-il avec étonnement, et le vieillard, qui remarqua sa surprise, dit avec bonhomie :

— Oubliez les sornettes que j'ai débitées, bien qu'elles soient un peu l'expression de ma pensée ; le plaisir que vous paraissez prendre à mes radotages m'a donné de l'orgueil. Pour me punir je passerai sous silence quelques observations qui eussent été peut-être le corollaire de votre récit.

— Qu'as-tu donc ? répéta son maître en le caressant ; tais-toi...

Le grand chien fit glisser ses pattes de devant et se coucha ; seulement, dans ce soupir de bien-être que laisse entendre tout chien qui se tapit près du feu, Bouscara sembla mordre un dernier grognement.

— Je suis inquiet de ce qui se passe autour de ma maison, reprit M. Des Torranches, dont le grand chien s'était relevé brusquement ; allons jusqu'au portail ; les jeunes chiens y font un sabbat qui met Bouscara hors de lui.

Prenant le bras de l'officier, le maître des Sapins sortit du pavillon. M. Des Torranches, en passant devant les chenils, détacha la vieille chienne, la seule qui fût attachée, et, entr'ouvrant avec précaution la petite porte, reconnaissant ce qui agaçait ses chiens, il cria aux quatre dogues :

— Allez, mes diaches...

L'officier, qui était sorti précipitamment de la cour, vit, ou crut voir, sur la lisière du bois, disparaître un homme.

— Vos chiens vont dévorer quelqu'un ! dit vivement le jeune comte.

— Ce n'est pas quelqu'un, répartit tranquille-

ment le vieillard ; regardez...

L'observation de M. Des Torranches, et le bruit des chiens qui semblaient s'entre-déchirer ; fixèrent toute l'attention du maître de Treffieux sur la meute, et le commandant resta convaincu qu'il avait vu quelque chose de remarquable, car à quinze pas de lui les chiens se roulaient avec une autre bête.

Cette bête, tantôt dessus, tantôt dessous, à mesure que dentée qu'elle donnait, arrachait un cri de douleur ou de rage au dogue qui en était atteint.

Le maître des Sapins arrêta le jeune homme, et s'élançait vers ce groupe furieux.

— N'approchez pas de ces bêtes qui sont folles, cria-t-il ; d'autant, qu'eussiez-vous un fusil, que le temps soit clair, vous n'y feriez rien ; elles sont enchevêtrées de telle sorte que, tirant l'une, vous tireriez celle que vous ne voudriez tuer.

A ce moment, l'un des jeunes chiens quitta sa partie ; hurlant de douleur, il se traîna vers son maître et, se couchant à ses pieds, se plaignit avec un gémissement.

— Fourche ! dit le vieillard après avoir examiné le blessé, dont un lambeau de peau, détaché de

rités de ce juge suprême, qu'au moment de se présenter devant lui, au moment de franchir la frontière, elle hésitait, elle reculait, elle renonçait à la partie. Depuis trois ans elle venait à Boulogne chaque année. Boulogne, c'est presque l'Angleterre encore, et ce n'est pas tout-à-fait la France. On y parle un français bariolé d'anglais, et, en se penchant un peu du côté de la mer, on entend vaguement les bruits de la Cité et du West-End. M^{lle} Carlotta Patti s'était donc hasardé jusqu'à Boulogne, et Boulogne l'avait très-cordialement accueillie, mais l'ambition était venue, et Paris l'empêchait de dormir.

Je crois, et je le dis en toute sincérité, que M^{lle} C. Patti peut dormir tranquille : Paris sera à elle quand elle voudra. J'ai assisté à des concerts plus intéressants que celui que j'entendais hier, au point de vue de la valeur des œuvres exécutées; je n'ai jamais été surpris, ébloui de la sorte; je ne me doutais pas que la voix humaine pût se lancer en de telles audaces, et obtenir d'aussi étranges effets.

On me disait : « A qui en avez-vous ? Qu'allez-vous faire à Boulogne ? Qu'ont de commun avec l'art ces tours de force qui impatientent le public, pour peu qu'il ait le sentiment droit et le goût honnête ? » J'ai voulu voir, j'ai voulu entendre. On m'avait parlé d'excentricités si violentes, on m'avait effrayé si fort, que j'étais invinciblement attiré. Il fallait que j'en eusse le cœur net. Et voilà comment j'ai assisté au troisième concert de la Société philharmonique de Boulogne.

Je le déclare sans vergogne, dussent les puritains me jeter la pierre, les tours de force, à ce point de perfection me sont fort agréables. Du moment que le virtuose me prévient qu'il n'a nullement l'intention de m'émouvoir, de me passionner; du moment qu'il choisit pour prétexte à ses ornements aventureux le premier air venu, une cavatine quelconque, une mélodie de hasard qui ne se lie à rien, ne se rattache à rien dans mon esprit, qui charme plus ou moins mon oreille sans avoir la prétention d'arriver à mon cœur, je n'ai pas le droit de faire le difficile, de montrer les dents, de crier à la profanation, au sacrilège. Que le chanteur varie, qu'il allère, qu'il surcharge d'ornements, de broderies la cavatine proposée, peu m'importe. J'assiste à cette pyrotechnie en amateur parfaitement désintéressé; le cœur n'est pour rien dans l'affaire, et je savoure en égoïste le plaisir de l'oreille.

Hier au soir, par exemple, M^{lle} C. Patti entonne l'air célèbre de *Linda*: *O luce di questa anima*, dans lequel une musique sautillante et leste s'accouple à des paroles tendres et passionnées.

Franchement, quand l'auteur traite aussi cavalièrement son public, je voudrais bien savoir pourquoi j'interdirais à la cantatrice le droit de fourrager à son aise dans le thème mélodique ? pourquoi je me courroucerais

quand elle jette à pleines mains, sur le tissu primitif, ses arabesques les plus osées, ses plus étincelantes pierreries ?

Ce n'est pas d'aujourd'hui que je soutiens cette thèse; je l'ai affirmée plusieurs fois, précisément à propos de M^{lle} Adéline Patti. Je suis un peu de ceux qui, à part quelques opéras que l'on peut compter, et que tout le monde sait par cœur, croient que la musique italienne est une pure affaire de convention, et qu'elle ne vaut absolument que par le mérite de l'artiste qui l'interprète. Si donc je me fâche tout rouge quand j'entends un chanteur qui outrage de ses points d'orgue ou de ses sottises florissantes une mélodie consacrée par l'admiration de tous les pays, je trouve très-naturel qu'il florisse tant qu'il voudra dès qu'il s'attaque à une de ces œuvres banales qui sonnent creux et portent à faux.

Je disais donc à M^{lle} Adéline Patti, qui choisissait trop souvent des œuvres de cette nature : « Allez, allez, mademoiselle, laissez dire les esprits chagrins, et mettez le feu à toutes les pièces de votre artifice ! Courez comme un enfant gâté à travers toutes les fleurs de votre plate-bande; taillez à tort et à travers dans votre rôle; allez plus avant ! osez toujours ! osez encore ! vous ne serez jamais assez hardie, assez capricieuse, assez paradoxale ; vos extravagances me ravissent, et vos escalades m'rajeunissent de quinze ans. »

M^{lle} Carlotta Patti est plus audacieuse encore, et elle surpasse sa sœur en ceci, qu'elle marche avec une indifférence plus parfaite au milieu des écueils et des précipices.

Est-ce à dire que tout le mérite de Carlotta Patti soit dans cette voix d'un timbre merveilleux qui tantôt étend graduellement sa résonnance, tantôt pétille en étincelles sonores ? N'est-elle qu'une virtuose extraordinaire, pour qui la nature a tout fait, et la vieille comparaison ridicule de la fauvette et du rossignol est-elle cette fois à sa place ? Sous ce masque impassible, sous cette opulente beauté plastique, n'y a-t-il point d'âme qui vibre, point de personnalité qui se débatte ? Est-elle condamnée à tout jamais aux points d'orgue vertigineux, aux *staccati* insolents, aux arpèges séraphiques ? est-elle figée dans l'air à roulades, dans la chromatique douceuse ? ne sera-t-elle jamais applaudie que de ce public blasé et niais pour lequel le trille et le *portamento* sont le dernier mot de la jouissance artistique ? Non, non, mille fois non ! Carlotta peut avoir de plus hautes visées ; si une légère claudication ne lui fermait les portes du théâtre, elle serait demain une artiste sérieuse.

Enfin, nous la verrons à Paris, cette année. Elle est destinée à produire d'abord un effet de curiosité, de surprise, celui auquel tous les publics du monde se laissent d'abord prendre si volontiers. Les grandes et superbes qualités de sa voix, de sa diction paraîtront ensuite, et si elle veut sortir de l'indifférence musicale où

elle se complait d'ordinaire pour se jeter hardiment dans le domaine de la passion, elle prendra d'assaut une des positions les plus hautes qu'il ait été donné à une artiste d'atteindre.

Carlotta Patti me laisse peu de place pour parler de Sivori, qui jouait à côté d'elle, et qui a été, comme toujours, applaudi avec un enthousiasme formidable. Sivori se décide à ne plus être seulement un virtuose de premier ordre et à incendier son public avec ses fantaisies sur le *Trovatore* ou ses variations sur la quatrième corde. Il va donner cet hiver des séances de musique classique, et il prouvera *urbi et orbi*, qu'il sait son Mozart, son Beethoven et son Schumann par cœur. C'est une fête que ses amis attendaient de lui depuis longtemps.

La salle du Casino, où les concerts ont lieu, est une des plus vastes et des plus élégantes que j'aie vues : les organisateurs de concerts, parmi lesquels je citerai M. Plantard, directeur de la Société philharmonique, ont fait les honneurs de leur salon avec une exquise courtoisie. Je ne quitterai pas la plume sans dire un mot de M. Quilmant, organiste d'une des grandes églises de la ville. C'est un de ces artistes savants et passionnés pour leur art, qui se font leur place, malgré l'obscurité relative où la province les retient. Le jour où ils arrivent à Paris, il se trouve que Paris les attendait. — A. DE GASPERINI.

Nous apprenons la mort de M. Lemonnier, curé de Saint-Lambert-des-Levés, décédé hier soir. [M. Lemonnier était malade depuis plusieurs mois déjà.]

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

L'*International* assure que M. de Bismark a refusé de recevoir une députation nombreuse d'habitants du Sleswig qui étaient venus pour lui demander la réunion du nord Sleswig avec le Danemark.

Le roi veut augmenter les forces prussiennes de trois corps d'armée.

La *Gazette de la Croix*, de Berlin, en confirmant la nouvelle de la conclusion de la paix avec la Hesse-Darmstadt, dit que, d'après ses informations, les demandes primitives de la Prusse ont été maintenues. Hesse-Darmstadt paye 5 millions d'indemnité de guerre et cède la partie septentrionale de l'Oberhessen, ainsi que Hombourg.

Les lettres de Venise annoncent que les négociations, pour la remise de Venise, sont commencées entre le général Leboeuf et les autorités autrichiennes.

Les Autrichiens commencent à évacuer le quadrilatère.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

ense, ensablant la neige, c'est un grand vieux loup ; il va m'abîmer mes chiens...

Et le vieux gentilhomme, qui avait conseillé de la prudence à l'officier, s'avança résolument vers la mêlée en criant aux trois dogues :

— Pique ! pique ! Bouscara Bouscurette ! pique !... Mors, Reveillo !...

Les courageux animaux, à la voix de leur maître, donnèrent à la lutte un nouvel acharnement.

Un moment le loup fut terrassé.

— Braves chiens ! brave Bouscara ! cria le maître des Sapins. Pique !... pique !...

Puis le loup se releva et le molosse fut par terre.

— Il va me tuer mon meilleur chien, le diable ! dit avec frayeur le maître des Sapins.

Mais, Bouscurette mordant le loup au flanc, le loup quitta le chien, se retourna, et se prit gueule à gueule avec la vieille chienne.

— Tiens-le bien ! tiens bon ! dit M. Des Torranches ; à toi, mon Bouscara !... mors, Reveillo ! pique !... pique !...

Le jeune chien mordit rudement, et Réveillotte, publiant sa blessure, vint reprendre part au combat.

La lutte recommença plus acharnée, terrible.

Toutefois le loup se défendait avec une ardeur et

une tenacité sauvages. Aussitôt dégagé que repris, qu'il eût le dessus ou le dessous, sa vigueur, au lieu de diminuer, semblait s'accroître ; et, dans les convulsions de la mêlée, l'animal carnassier se rapprochait du bois.

L'inquiétude vint au vieux gentilhomme.

— Vous êtes plus leste que moi, dit-il à l'officier ; courez à la cuisine, ramenez Jaquera et votre spahis... prenez dans les écuries des fourches en fer... pas de sabre, mon ami, cria-t-il au jeune homme, qui traversait précipitamment la cour; les sabres couperaient les pattes de mes chiens... Allez vite, mes dogues n'en peuvent plus...

Le maître de Treffieux ne s'était pas trompé ; à l'endroit où il avait cru voir un homme disparaître, un homme s'était caché, car, dès que M. Des Torranches fut seul, cet homme reparut.

Il épaula lentement le fusil qu'il portait et mit en joue le maître des Sapins.

— Piquez ! piquez ! cria le vieillard, qui, sans se douter du danger qui le menaçait, continuait d'appuyer ses chiens, et pour mieux les soutenir se plaçait entre le bois et la mêlée.

Mais cet homme ne fit pas feu.

Abaisant son arme, il la désarma et, immobile

comme une statue, porta toute son attention sur le combat.

Il y avait sur son visage une indicible anxiété ; son œil ardent suivait les péripéties de cette lutte, et sa main, crispée sur son arme, serrait son arme à la briser...

Entendant dans la cour des pas précipités, l'être mystérieux fit un geste désespéré et une fois encore devint invisible.

Le maître de Treffieux reconnut à son arrivée que les craintes de M. Des Torranches étaient fondées. Pendant son absence, si courte qu'elle eût été, le loup avait gagné du terrain vers la forêt, dont le voisinage lui donnait une force nouvelle.

Les chiens haletaient et la lutte s'en allait roulant vers le fourré, dont les combattants n'étaient plus qu'à quelques pas...

— Arrivez vite ! cria le maître des Sapins, qui, à la vue des fourches et de tout son monde, reprit courage ; mes chiens sont fourbus : frappez avec précaution, mon ami.

Que Mayer y eût mis de la déférence, ou que le commandant fût plus leste que lui, ce fut le maître de Treffieux qui porta le premier coup.

La fourche, bien dirigée, mordit le loup à l'é-

Les omnibus de M. Lefevre seront à la disposition des personnes qui voudront se rendre au concours agricole, qui aura lieu à Montreuil-Bellay, le 9 septembre prochain.

On est prié de se faire inscrire à l'avance, rue du Portail-Louis, 17.

Sommaire de l'ILLUSTRATION du 1^{er} septembre.

Texte : Revue politique. — Visite de LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice à S. M. l'Impératrice du Mexique. — Courrier de Paris. — Campagne du Tyrol. — Guerre du Paraguay. — Qui trop embrasse... manque le train, proverbe (fin). — Ecole des Beaux-Arts : Envois de Rome. — Correspondance : Lettre de M. Carafa. — Le tombeau de la Chrétienne. — On pend la crémaillère. — Courrier de la province. — Les salines de Batz. — Revue scientifique.

Gravures : Visite de LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice à S. M. l'Impératrice du Mexique. — Campagne du Tyrol (3 gravures). — Guerre du Paraguay : Bataille de l'Estero-Bellaco. — Plan de la bataille de l'Estero-Bellaco. — Ecole des Beaux-Arts : Prix et envois de Rome (5 gravures). — Le tombeau de la Chrétienne (5 gravures). — Les pupilles de la marine (8 gravures). — Les salines de Batz (9 gravures). — Echecs. — Rébus.

ETAT-CIVIL du 1^{er} au 15 août 1866.

NAISSANCES. — 3, Auguste Roquet, rue du Bellay; — Maurice-Henri Régnard, rue d'Orléans; — Alphonsine-Amanda Baillou, Grande rue de la Basse-Ile; — Marie-Louise Léger, place du Temple; — 5, Maurice Guillemet, rue de Fenet; — 7, Laurent Richard, salle de la Maternité; — 8, Mélanie Blandin, Modeste Blandin, Virginie Blandin, rue Notre-Dame; — Marie-Noëmi-Paule-Gilberte Charier, rue de la Grise; — 10, Camille Jeffriou, salle de la Maternité; — 11, Paul-Louis-Marie Salais, rue du Collège; — 13, Henri-Jules Poirier, ile Maffray; — Marguerite-Andrée Turpain, rue Saint-Nicolas; — 15, Marie Daviau, rue du Petit-Pré.

MARIAGES. — 1^{er}, Louis Alzon, cordonnier, et Victorine-Françoise Maurat, lingère, tous deux de Saumur; — 6, Joseph-Edouard Mayet, contrôleur de la garantie (matières or et argent), et Henriette-Françoise-Marguerite Lefevre, sans profession, tous deux de Saumur.

DÉCÈS. — 1^{er}, Thibault-Julien Mesnet, propriétaire, 88 ans, Grand'Rue; — Sophie Benoist, sans profession, 51 ans, épouse Mathurin Grégoire, rue de Fenet; — 2, Elise-Magdeleine Champrobert, sans profession, 52 ans, veuve Jean-François Penneau, rue du Portail-Louis; — Renée-Pauline Baron, sans profession, 91 ans, veuve Pierre Moreau, Grand'Rue; — 5, René Pavie, tonnelier, 81 ans, rue Beaurepaire; — 11, Madeleine

paule, et, une fois de plus, le loup fut renversé. Ses yeux de flammes se fixèrent sur l'officier, tandis que sa gueule, alors libre, broyait le manche de cette arme qui le clouait sur le sol...

— Piquez-le au flanc, piquez-le à la tête ! cria le vieillard ; raccourcissez son agonie ; dans ses derniers moments il va dégueniller mes chiens !

Mais Bouscara rendit inutile la double injonction du maître des Sapins ; prenant la bête au cou, de toute sa gueulée, il ne la quitta plus.

— Brave chien ! brave chien ! cria M. Des Torranches ; à toi, Bouscurette ! à toi, ma pauvre blessée ! Reveillo, Réveillotte ! piquez !... piquez !...

A chaque mot du vieillard, le maître de Treffieux se sentait arracher le loup par les chiens. Enfin ses bras, contractés sur le manche de la fourche, eurent quelques mouvements plus précipités de bas en haut ; dans un effort suprême le loup se dégagea à demi, et retomba pour ne plus se relever.

— A mort !... à mort !... cria une dernière fois le maître des Sapins, mordez !... mordez !...

Mais les dogues abandonnèrent bientôt un cadavre qui ne leur inspirait plus que du dégoût.

(La suite au prochain numéro.)

Fouque, lingère, 73 ans, épouse Pierre Aubineau, à l'Hospice; — 13, Marie-Louise Frebot, sans profession, 79 ans, veuve François-Maurice Hardouin, à Beaulieu; — 14, Joseph Mollay, propriétaire, 74 ans, rue des Moulins.

BULLETIN FINANCIER.

La liquidation du mois d'août s'effectue dans de bonnes conditions, mais elle ne saurait faire prévoir l'attitude du marché, dont les cours sont très-fermes.

Vendredi dernier la réponse des primes s'est effectuée sur le 3 0/0 à 69.65; sur l'Italien à 53.23; sur le Mobilier à 66.75; sur le Mobilier espagnol à 54.5; sur la Société générale à 360; sur le Lyon à 880; sur l'Orléans au même chiffre. Les autres valeurs de la cote offrent peu d'intérêt.

A ces cours on a levé, ce qui était déjà une présomption que la spéculation croyait à de meilleurs prix.

En effet, après la réponse des primes, un mieux sensible s'est dessiné. Le 3 0/0 clôturait à 69.80, le Mobilier à 66.75 et l'Italien à 53.53.

A peu de chose près, ces cours se sont maintenus à la Bourse de samedi.

Peut-être sont-ils regardés par les capitaux de placement, qui font encore généralement défaut sur le marché, comme un peu élevés, et le premier motif de leur fermeté doit être attribué aux rachats que sont obligés de faire les vendeurs pour se liquider.

Aujourd'hui lundi, le début est un peu plus faible. Les causes de cette faiblesse sont vagues et indéterminées. Par conséquent rien de sérieux au fond.

La rente a commencé à 69.80 et a fini à 69.85; l'Italien à 53.23, et a fini à 56.40, et le Mobilier à

670, et a clôturé à 667.50. Le Crédit foncier se tient à 4,569, le Crédit industriel à 667.50, et le Mobilier espagnol à 546.25.

Les chemins de fer sont calmes, mais fermes; les Lombards font bonne contenance à 412.50. Le Comptoir d'escompte se tient énergiquement à 900.

On s'occupe assez activement des obligations mexicaines, pour lesquelles on croit à des mesures qui sauvegarderont les intérêts des premiers souscripteurs. — P. Lambert.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Par acte fait au greffe du tribunal civil de première instance de Saumur, le 29 juin 1866, M. Jean-René Planton, ancien notaire à Vihiers a fait la déclaration qu'il avait cessé ses fonctions de notaire et que par suite il entendait retirer le cautionnement par lui déposé en cette qualité. (518)

Etudes de M^e BEAUREPAIRE, avoué-licencié à Saumur,

Et de M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur, place de la Bilange.

VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES,

Et sur conversion de saisie immobilière,

1^o D'UNE MAISON

Située à Saumur, rue des Potiers, n^o 11;

2^o ET D'UN CLOS DE VIGNE

Nommé le Clos-au-Loup,

Situé au Vau-l'Anglais, commune de Bagneux,

AVEC MAISON ET PRESSEUR.

L'adjudication aura lieu en l'étude de M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur, le dimanche trente septembre mil huit cent soixante-six, à midi précis.

On fait savoir :

Qu'en exécution d'un jugement rendu sur requête, par le tribunal civil de Saumur, le vingt-cinq août mil huit cent soixante-six, enregistré et mentionné aux hypothèques, ledit jugement prononçant la conversion en vente aux enchères publiques de la saisie immobilière pratiquée, à la requête de M. Christophe-Frédéric Neustedt, propriétaire, demeurant à Saumur, sur le sieur Théodore Godard, propriétaire et ancien marchand de bois, et dame Marie Haynes, son épouse, demeurant ensemble à Saumur, des immeubles ci-après désignés; ladite saisie faite par procès-verbal de Laporte, huissier à Saumur, en date du huit août mil huit cent soixante-six, enregistré, dénoncé et transcrit au bureau des hypothèques de Saumur, le treize août mil huit cent soixante-six, volume 20, numéro 35;

Sur la poursuite de M. Neustedt, ci-dessus qualifié et domicilié,

Ayant pour avoué constitué M^e Charles-Théophile Beurepaire, avoué-licencié près le tribunal civil de Saumur, demeurant dite ville, rue Cendrière, n^o 8;

En présence, ou eux dûment appelés, des époux Godard, ci-dessus nommés, ayant pour avoué M^e Bodin;

Il sera, le dimanche trente septembre mil huit cent soixante-six, à midi précis, en l'étude et par le ministère de M^e Touchaleaume, notaire à Saumur, commis à cet effet, procédé à la vente aux enchères publiques des immeubles ci-après désignés.

PREMIER LOT.

Une maison, située à Saumur, rue des Potiers, n^o 11, consistant en : un rez-de-chaussée, composé de salon, salle à manger, cuisine, cour, pompe dans la cour, atelier

vitré, buanderie, et jardin de dix-neuf mètres de long sur dix-sept mètres de largeur; un premier étage, composé de quatre chambres et deux cuisines; un second étage, distribué de la même manière; grenier sur le tout; joignant au couchant la rue des Potiers, au levant M. Monestel-Lasnier, au nord M^e Galleau, et au midi M. Pichat.

Mise à prix, fixée par le jugement, huit mille francs, ci. . . 8,000 fr.

2^o LOT.

Un clos de vigne renfermé, nommé le Clos-au-Loup, situé au Vau-l'Anglais, commune de Bagneux, contenant soixante-dix-sept ares environ, avec une petite maison et pressoir garni de ses ustensiles; le tout joignant au midi M^e Baudry, au nord M^e veuve Tremblay, au levant et au couchant des chemins.

Mise à prix, fixée par le jugement, deux mille cinq cents francs, ci. 2,500 fr.

S'adresser, pour les renseignements :

1^o A M^e TOUCHALEAUME, notaire, dépositaire du cahier des charges;

2^o A M^e BEAUREPAIRE et BODIN, avoués.

Dressé à Saumur, par l'avoué soussigné, le six septembre mil huit cent soixante-six.

BEAUREPAIRE.

Enregistré à Saumur, le six septembre mil huit cent soixante-six. f^o . c^o . Reçu un franc quinze centimes, dixième et demi compris. (429) Signé : PARISOT.

Etude de M^e MEFFRAY, notaire à Beaufort.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION.

En l'étude dudit M^e MEFFRAY,

Le dimanche 14 octobre 1866, à midi,

LA BELLE TERRE

DE LA

PINGAUDIÈRE

Sise commune de Gée et par extension en les communes de Beaufort, Mazé et Fontaine-Guérin,

Consistant dans :

1^o Le Château de la Pingaudière, avec vastes bâtiments de service, cours, jardins, douves, bosquets, prairies, terres, vignes et bois, formant une réserve d'environ 9 h. 85 a.

2^o Et Six Fermes, dans l'une desquelles existe un moulin à eau; le tout d'une superficie de 58 hectares 60 ares environ. 58 60

Contenance totale. . . 68 h. 45 a.

Pour tous renseignements, s'adresser à M^e MEFFRAY. (419)

AVIS.

Nouveautés, draperies, rouenneries, toiles, etc.

ON DEMANDE UN APPRENTI, rue St-Jean, 6 et 8, à Saumur.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE LES BIENS

Ci-après,

Dépendant des successions BOUGREAU et DELAUNAY.

1^o UNE MAISON, à Saumur, rue de Bordeaux, n^o 46, avec cour, jardin et servitudes.

2^o UNE MAISON, avec cour, jardin et clos de vigne; le tout contenant 17 ares, ayant façade sur le chemin de Varrains et sur le chemin des Rivières.

S'adresser audit notaire. (450)

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

APRÈS DÉCÈS.

Le jeudi 6 septembre 1866, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur, dans la maison où est décédé le sieur Alexis VINETTIÉ, serrurier, rue Saint-Nicolas, à la vente publique aux enchères du mobilier dépendant des communautés et succession d'entre le feu sieur Vinettié et la dame Françoise Boret, sa veuve, ladite dame autorisée à agir sans attribution de qualité, en présence de M. Léon Cornilleau, subrogé-tuteur des mineurs Vinettié.

Il sera vendu :

Lits, couettes, matelas, couvertures, rideaux, couvre-pieds, draps, serviettes, essuie-mains, glaces, pendules, étagères, commodes, tables rondes, tables de nuit, guéridon, armoire, table de toilette, effets à usage d'homme et de femme, batterie de cuisine et quantité d'autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Etude de M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

A LOUER

Présentement,

MAISON

Fraîchement restaurée, Rue de l'Ancienne-Messagerie, n^o 8.

S'adresser, pour visiter cette maison, audit notaire. (62)

ON DEMANDE UN VALET de chambre.

Inutile de se présenter sans de bons certificats.

S'adresser au bureau du journal.

Changement de domicile

BUREAU

DES

Omnibus du Chemin de fer.

Par suite de l'expropriation et de la démolition de l'ancien Ecu de Bretagne, M. Lefevre transfère son bureau des Omnibus du chemin de fer, au siège de son établissement de Louage de chevaux et de voitures, rue du Portail-Louis, n^o 17, où les adresses seront reçues, à partir du 1^{er} septembre 1866, de 7 heures du matin à 9 heures du soir. (412)

CHRONIQUES SAUMUROISES

PAR M. PAUL RATOUIS,

Juge de paix, conseiller d'arrondissement, et membre du conseil municipal de la Breille.

TABLE DES PRINCIPAUX CHAPITRES :

Le vieux Manège et les Halles; — L'ancien Théâtre et la Promenade; — Le Puits-Cambon, à la Breille; — Les deux Notre-Dame; — Notre-Dame-des-Ardilliers; — Notre-Dame-de-Nantilly; — Le Château de Saumur, depuis son origine, sous Pépin-le-Bref, sous Charlemagne, sous la Féodalité, sous la maison de France; — Le Château de Saumur et Duplessis-Mornay; de Henri IV à Napoléon I^{er}; — Documents historiques.

UN VOL. IN-12 CHARPENTIER,

Prix : 4 fr. 25 c.,

A Saumur, au bureau du journal, et chez tous les libraires.

Chez JAVAUD, libraire-éditeur, à Saumur,

IDÉES PRATIQUES

SUR

LA CAVALERIE

Par M. le général de division comte de ROCHEFORT,

Un fort volume in-8^o, avec planches et tableaux explicatifs, orné du portrait de l'auteur.

Prix : 6 francs.

Cet ouvrage est précédé du récit de la brillante conduite faite par MM. les officiers de l'Ecole de cavalerie à leur général, lors de son départ pour l'armée d'Italie, fête qui a eu tant d'éclat, que Saumur en conservera toujours un précieux souvenir.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 4 SEPTEMBRE.			BOURSE DU 5 SEPTEMBRE.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	69 75	»	»	69 95	»	20
4 1/2 pour cent 1852.	99 25	»	»	99 10	»	15
Obligations du Trésor.	460	1 25	»	462 50	2 50	»
Banque de France.	3620	»	»	3620	»	»
Crédit Foncier (estamp.).	1365	5	»	1360	»	5
Crédit Agricole	605	»	»	605	»	»
Crédit Mobilier	617 50	2 50	»	620	2 50	»
Comptoir d'esc. de Paris.	670	»	»	670	»	»
Crédit industriel	657 50	2 50	»	660	2 50	»
Nord (actions anciennes).	505	»	2 50	900	»	5
Est.	537 50	»	»	537 50	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	882 50	»	»	886 25	3 75	»
Midi.	537 50	1 25	»	537 50	»	»
Ouest	570	»	»	566 25	»	3 75
C ^o Parisienne du Gaz.	1600	»	»	1600	»	»
Canal de Suez.	395	»	»	391 25	»	3 75
Transatlantiques.	512 50	1 25	»	518 75	6 25	»
Emprunt italien 5 0/0.	55 95	»	05	56 60	»	65
Autrichiens.	362 50	2 50	»	366 25	3 75	»
Sud-Autrich.-Lombards.	410	»	3 75	415	5	»
Victor-Emmanuel.	79	»	1	79	»	»
Romains.	64	»	1	64	»	»
Crédit Mobilier Espagnol.	343 75	»	3 75	345	»	1 25
Saragosse.	132 50	2 50	»	142 50	10	»
Séville-Xérès-Séville.	»	»	»	26	»	»
Nord-Espagne.	101 25	»	75	102 50	1 25	»
Compagnie immobilière.	408 75	»	3 75	412 50	3 75	»

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord.	311 75	»	»	311 75	»	»
Orléans.	305 25	»	»	304 75	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	303 75	»	»	303 75	»	»
Ouest.	303 25	»	»	303 75	»	»
Midi.	303	»	»	303	»	»
Est.	305	»	»	306	»	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.

Certifié par l'imprimeur soussigné,

Vu pour légalisation de la signature ci-contre.
En mairie de Saumur, le